



Le 26 mars 2024

TABLE DES MATIÈRES

ITINÉRANCE

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. S. Wilson

M. Gauvin

L'hon. M. Fitch

M. Gauvin

L'hon. M. Fitch

M. Gauvin

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. McKee

L'hon. M. Fitch

SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. K. Arseneau

L'hon. M. Austin

M. K. Arseneau

L'hon. M. Austin

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

ITINÉRANCE

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, hier soir, j'ai appris la nouvelle déchirante que deux autres personnes avaient perdu la vie lors d'un incendie dans un campement à Saint John. Il s'agit d'une nouvelle difficile à lire et à entendre. C'est le pire cauchemar pour la famille, les amis, les voisins et les dirigeants locaux qui travaillent dans la collectivité au quotidien.

Comme l'indique sans ménagement l'article paru dans les médias, l'hiver a été meurtrier pour les personnes sans logement au Nouveau-Brunswick. La situation soulève donc la question suivante : Quelles mesures le gouvernement prend-il pour aider les gens qui vivent dehors, dans le froid? Veuillez décrire à la Chambre ce que vous avez fait au cours de la dernière année pour prévenir la situation survenue à Saint John. Plus précisément, qu'a fait le premier ministre depuis le mois dernier, où nous avons perdu une autre personne au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il est effectivement très triste de voir les pertes récentes de vie à Saint John. L'itinérance pose ici un défi grandissant, non seulement dans nos villes, mais aussi dans des villes un peu partout au pays.

Je pense qu'il doit y avoir des solutions que nous trouverons ensemble. Pour commencer, je tiens à offrir mes condoléances à la famille des personnes concernées, et je pense aussi à celle des autres personnes en danger dans la rue, qui courent des risques et en posent pour la collectivité.

Monsieur le président, nous pouvons nous plaindre et nous condamner mutuellement, mais, au bout du compte, il faut concevoir de véritables solutions pour aider les gens à sortir de la rue et pour aider les gens à se remettre de ce qui les pousse à y vivre. Nous devons trouver un avenir pour eux dans la province. Je suis convaincu que nous pouvons le faire, mais nous ne pouvons pas le faire en prétendant qu'il n'y a pas de vraies solutions ni de vrais recours auxquels nous pouvons travailler ensemble. Il n'est pas question d'échanges de part et d'autre au sein d'un gouvernement ni de débats avec nos collègues. Il est question de trouver une solution sur laquelle nous pouvons tous nous entendre afin de faire en sorte que les gens sortent de la rue.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis d'accord avec le premier ministre. Il nous faut de véritables solutions, et il y en a. Le gouvernement actuel n'a pas agi relativement à la crise de l'itinérance avec l'urgence que celle-ci exige. En Nouvelle-Écosse, nous voyons déployées

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

des tentes adaptées à des conditions arctiques et munies de sources de chauffage sécuritaires ainsi qu'une présence accrue d'agents de la paix. À Miramichi, nous voyons des roulottes établies grâce au soutien du gouvernement actuel ; toutefois, à St. Stephen on a déclaré une situation d'urgence, et nous attendons toujours un partenariat avec le gouvernement pour obtenir des roulottes et trouver un endroit où les installer.

Il faut aussi parler de la situation à Saint John, car, en octobre dernier, la ministre responsable du logement nous a dit qu'elle n'avait même pas encore entamé de discussions au sujet du refuge. À Saint John, le modèle de centre de services en matière de logement dont le gouvernement actuel semble si fier n'a pas encore été mis en oeuvre. La mise en oeuvre est prévue pour le 1^{er} avril, ce qui sera évidemment trop tard. Saint John, la collectivité du premier ministre, est complètement laissé pour compte. Ayez l'obligeance de dire à la Chambre pourquoi la collectivité de Saint John a été laissée sans soutien pour traiter le problème alors que vous avez le pouvoir de lui venir en aide.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je peux comprendre pourquoi la chef de l'opposition veut faire de la question un enjeu politique. Toutefois, l'important, c'est que nous travaillons de concert avec les collectivités. Je pense que c'est évident non seulement à Saint John, mais également à Moncton et ici, à Fredericton. Au sujet de St. Stephen en particulier — pour ce qui est de la question qu'a soulevée la chef de l'opposition —, nous avons certainement travaillé à trouver une solution pour y sortir des gens de la rue.

Monsieur le président, la triste réalité c'est que certaines personnes ne veulent pas sortir de la rue. Certaines personnes refusent tout simplement de le faire. Je pense que, lorsque nous voulons parvenir à des solutions pour l'avenir, et nous voulons trouver des solutions qui exigeraient que les gens qui ne veulent pas vivre dans la rue ou qui ne devraient pas avoir à le faire... Voilà où nous devons trouver les avantages à long terme. Voilà où nous devons trouver un avenir pour les gens et les collectivités. Nous pouvons soit parvenir à toutes les autres solutions qui gardent les gens dans la rue, soit trouver des solutions qui tracent une voie qui les ramènera à une vie normale et leur assurera un avenir ici dans notre province. Voilà notre objectif, Monsieur le président. Merci.

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les municipalités sont là sur le terrain et elles essaient de régler ce problème des sans-abri dans leur collectivité, parce que ce gouvernement ne leur a laissé aucun autre choix.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

Il y a des gens sur le terrain qui essaient de fournir une aide précisément dans les municipalités sur qui le premier ministre jette le blâme au moyen d'annonces dans le journal et de prospectus envoyés par la poste, lesquelles municipalités demandent une réforme fiscale, mais ne reçoivent aucune réponse du premier ministre. Ces municipalités mettent quotidiennement en oeuvre leurs propres solutions, comme nous le voyons dans le cas de 12 Neighbours et du Humanity Project. Elles font ce travail seules. Les représentants locaux sont aux prises avec les solutions fragmentaires du gouvernement actuel sur le plan du logement.

Le premier ministre prend la parole et nous dit : Nous devons trouver des solutions. Eh bien, vous êtes au pouvoir depuis six ans, et le problème ne fait que s'aggraver. Nous devons voir le gouvernement actuel se pencher d'urgence sur la question. Qu'avez-vous fait depuis le premier décès cette année pour faire en sorte qu'aucune autre personne du Nouveau-Brunswick ne meure dans le froid?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que nous avons vu l'itinérance se répandre un peu partout au pays, et, dans certaines provinces, la situation dure depuis des décennies. La situation s'est aggravée. Nous pouvons tirer des leçons de la situation dans certaines de ces provinces et cerner les mesures inefficaces qui y ont été prises. Je pense que, au sujet de ce qui a été fait dans les collectivités, l'augmentation de notre population correspond certainement à une partie du défi.

Toutefois, Monsieur le président, encore une fois, nous revenons au travail avec les collectivités visant à fournir des refuges, de la nourriture et les divers programmes que nous avons instaurés. Nous pouvons en dresser la liste. Toutefois, le fait est qu'il ne devrait pas être acceptable de vivre dans la rue. Nous devrions trouver une façon d'aider les gens dans la rue. À l'heure actuelle, Monsieur le président, le fait est que, et je l'ai déjà dit, certaines personnes ne veulent tout simplement pas quitter la rue. Jugerons-nous ce style de vie acceptable et l'accepterons-nous? Trouverons-nous par ailleurs une façon d'aider ces gens à retrouver un logement et une vie qui vaut la peine d'être vécue? Monsieur le président, je veux les aider réellement. Merci.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le premier ministre, nous vous demandons de trouver une façon d'aider les gens. Nous vous demandons de trouver un moyen de les aider depuis des mois, voire des années. Le nombre de personnes en situation d'itinérance au Nouveau-Brunswick continue d'augmenter. Le nombre de municipalités qui demandent de l'aide continue d'augmenter. Nous avons vu le budget prévu pour l'aide continuer d'augmenter en passant de 8 millions de dollars à 11 millions de dollars, mais les fonds ne se rendent pas dans les collectivités sur le terrain. Voilà qu'une autre personne du Nouveau-Brunswick a perdu la vie. J'aimerais

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

bien entendre ce que vous faites. Vous avez mentionné ce qui n'a pas fonctionné. Dites-nous ce qui n'a pas fonctionné. Vous avez dit que vous essayiez des choses. Montrez-nous ce que vous essayez. Nous voyons des groupes communautaires à St. Stephen et la collectivité de Saint John effectuer le travail. Que faites-vous pour les gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Merci, Monsieur le président. La situation actuelle est effectivement très, très triste et déplorable, mais, jusqu'à maintenant, beaucoup de travail a été effectué. Nous avons des équipes de liaison sur le terrain qui travaillent avec chacune des personnes en situation d'itinérance. Si celles-ci refusent les services offerts, nous ne pouvons pas les forcer à les accepter. Nous essayons de travailler avec elles et d'apprendre à mieux les connaître afin de tisser des liens avec elles pour les encourager à venir nous voir et à obtenir l'aide dont elles ont besoin.

Nous savons que la plupart des personnes dans la rue souffrent d'un traumatisme qu'elles ont vécu durant leur enfance. Il s'agit d'une situation triste, et nous y avons beaucoup travaillé. Nous avons accompli beaucoup de travail. Nous avons plus de lits, nous établirons un centre de rétablissement, nous avons ajouté d'autres lits au Centre Espoir et Équilibre à Campbellton et nous avons travaillé de concert avec les Services de traitement des dépendances de Ridgewood. Beaucoup de travail a été effectué pour répondre aux besoins. Toutefois, nous devons d'abord et avant tout encourager les gens à se présenter pour obtenir des services afin que nous puissions les aider.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Aujourd'hui est l'une des journées où mes fonctions suscitent un sentiment étrange, car des personnes ont perdu la vie. Je sais que personne de ce côté-ci ni de l'autre côté ne se réjouit de la situation. Personne ne veut qu'une telle situation se produise. Je comprends. Il s'agit d'une journée frustrante. On est fâché. On veut crier.

Toutefois, ce qui est triste, c'est que de telles situations ont lieu. Nous avons appris, il y a peut-être un mois ou un mois et demi, qu'une personne avait perdu la vie. Quelqu'un du côté du gouvernement a-t-il communiqué sur-le-champ avec les gens pour déterminer ce qui pouvait être fait, vraiment être fait?

Je vais vous donner un exemple puisque je m'occupe du dossier depuis trois ans. Je vais vous donner un exemple. Lorsque l'on parle aux gens dans la rue, ils disent que l'une de leurs plus grandes peurs a trait à leur sécurité dans les refuges. Tous leurs effets personnels sont dans leur manteau et leur panier. Nous engageons-nous à assurer la sécurité dans les refuges? Merci, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai déjà été ministre du Développement social, et l'engagement du gouvernement actuel n'a jamais faibli pour ce qui est de tenter d'aider les gens dans la rue qui ont besoin d'aide. La chef de l'opposition a dit que des organismes comme 12 Neighbours ne recevaient aucune aide. C'est inexact, et j'aimerais remettre les pendules à l'heure. J'étais ministre du Développement social lorsque nous avons initialement consacré 40 000 \$ — 40 000 \$ — par unité au projet d'immobilisation. Nous savions que cela ne suffisait pas ; nous avons donc monté la barre d'un cran et fourni à 12 Neighbours 70 000 \$ par unité. Ce que la députée d'en face a dit aujourd'hui était inexact.

Monsieur le président, de ce côté-ci, nous sommes bouleversés d'entendre qu'une personne en situation d'itinérance a perdu la vie. Nous savons que cela brise le coeur des gens sur le terrain et des personnes de divers secteurs qui essaient d'aider les personnes en situation d'itinérance et de leur tendre la main. Je sais que le député d'en face...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je remercie le ministre de la Santé pour sa réponse et je comprends sa réaction. C'est son gouvernement qui est au pouvoir ; donc, le ministre doit énumérer les initiatives qui ont été entreprises, et nous, du côté de l'opposition, acceptons cela.

Le ministre de la Santé a donné des chiffres. Il y a un chiffre que nous ne voulons pas entendre. Maintenant, nous savons que quatre personnes sont décédées, mais le nombre est probablement plus élevé. Cependant, nous savons que quatre personnes sont décédées dans nos rues au Nouveau-Brunswick. Oui, des chiffres ont été avancés pour des choses qui se passent. Pouvez-vous me dire s'il y a quelqu'un qui va voir les gens dans les rues pour leur poser les questions que nous nous posons d'un côté et de l'autre et que le premier ministre a lui-même soulevées, étant donné qu'il ne veut pas voir les gens vivre dans les rues?

Y a-t-il quelqu'un qui est allé demander sincèrement à ces gens-là ce qu'ils aimeraient voir, ce qui pourrait les aider ou quel traitement nous pourrions leur donner pour leur offrir une vie remplie de dignité? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, encore une fois, je présente mes sincères condoléances à la famille et aux amis des personnes qui ont perdu la vie. De telles situations sont déchirantes. Il y a une enquête en cours au sujet de la

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

situation qui s'est produite, des décès qui ont eu lieu à Saint John. La force de police de Saint John y participe. Le coroner y participe. Diverses personnes y participent.

Je sais que les gens dans la rue connaissent des personnes, car on se sert de la liste par nom. En fait, après vérification, nous avons constaté qu'il y avait hier soir des vacances dans les refuges, mais, encore une fois, comme l'ont dit le premier ministre et le député d'en face, il y a une question de sécurité. Parfois, les gens font des choix qui mènent à des situations déplorables.

En ce qui concerne l'aide, lorsque nous examinons la somme d'argent qui a été investie et qui continuera à être investie au titre du budget... La ministre présentera ici les prévisions budgétaires au cours des deux ou trois prochaines semaines. Vous verrez, point par point, où...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Tout d'abord, je veux moi aussi joindre ma voix à celles de notre chef et du ministre de la Santé pour offrir nos condoléances à tous les gens touchés par cette situation. Ce n'est certainement pas facile, et cela doit être une nouvelle difficile à apprendre quand on entend qu'une personne qu'on connaît a péri dans un incendie.

Cela étant dit, on sait qu'il y a des choses à faire. Sept questions ont été posées à ce sujet ce matin, mais, encore une fois... Ce sont des questions que nous posons au gouvernement. Ce ne sont pas seulement des critiques de notre part ; ce ne sont pas des insultes, ce sont des questions que nous posons au gouvernement. Nous voulons des détails. Lorsque nous parlons d'investir de l'argent, il faut des détails. Voilà ce qui va satisfaire la population. Nous ne posons pas seulement ces questions pour notre simple plaisir de connaître la réponse. Il y a une population qui veut connaître la réponse. Quels sont les détails?

Là, nous sommes rendus à quatre dossiers dont nous connaissons l'existence. Nous ne voulons pas nous rendre à cinq. Y a-t-il quelqu'un de l'autre côté de la Chambre qui peut se lever pour nous dire quel est le plan concret à partir de tout de suite pour éviter que ce genre de situation se reproduise pour qui que ce soit au Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je suis content que le député d'en face parle des plans concrets nécessaires au changement de la situation avec laquelle nous sommes aux prises. Nous parlons des questions que soulève la sécurité, mais ce ne sont pas seulement les questions de sécurité qui gardent les gens dans la rue. Il s'agit d'une occasion

Questions orales

pour nous de cerner les vraies préoccupations. Monsieur le président, il est regrettable que, par une nuit glaciale, des gens doivent tenter d'encourager une personne à se rendre dans un refuge tout en sachant que, dans les circonstances, celle-ci court des risques, de très grands risques. Pourtant, nous le faisons depuis un certain temps, et cela ne date pas d'hier, car nous le faisons depuis de nombreuses années. Voilà pourquoi, au cours de la session, nous présenterons une loi sur l'intervention humanitaire. La loi tiendra compte du fait que, lorsque la vie des gens est en danger, nous pouvons les aider à trouver un refuge afin d'éviter qu'ils meurent, d'éviter leur décès ou d'éviter qu'ils restent dans le froid. D'après la discussion d'aujourd'hui, je m'attends à ce que tous les parlementaires y soient favorables, puisqu'elle définit clairement une voie à suivre.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Merci, Monsieur le président. La seule chose qui est claire, c'est que le gouvernement actuel n'a aucun plan qui définit clairement une voie à suivre. Nous demandons depuis des années du soutien en matière de logement, des services complets et des services de santé mentale et de traitement des dépendances. Enfin, aujourd'hui — enfin —, nous avons vu que le gouvernement Higgs avait conclu avec le gouvernement fédéral le nouvel accord bilatéral sur la santé, qui vise des secteurs prioritaires comme les soins primaires, le recrutement et le maintien en poste et les services de santé mentale et de traitement des dépendances. Ce sont les secteurs prioritaires mis en lumière par le gouvernement fédéral, et le gouvernement provincial devait les accepter, mais il traînait les pieds. Il s'agit du dernier gouvernement au Canada atlantique et de l'un des derniers gouvernements provinciaux au Canada à signer l'entente. Lorsqu'il a été annoncé il y a 14 mois que les provinces recevraient des fonds additionnels pour les soins de santé, le gouvernement actuel faisait l'autruche et se préoccupait des petits projets du premier ministre. Puisque nous sommes témoins de tragédies, pourquoi le gouvernement actuel a-t-il laissé tant d'argent sur la table si longtemps?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, le ton des parlementaires du côté de l'opposition est vraiment perturbant aujourd'hui. Je peux vous dire que je vais dénoncer leur façon de faire. Ils utilisent un événement tragique, un événement tragique, comme une arme. Ils ont politisé un événement tragique. J'ai très, très, très honte du fait que l'opposition adopte ici aujourd'hui une telle approche.

Monsieur le président, beaucoup de travail est accompli, et, oui, une annonce a été faite ce matin avec le gouvernement fédéral et le ministre Mark Holland, le ministre Dominic LeBlanc et la ministre Ginette Petitpas Taylor ainsi que la ministre Bockus, la ministre Wilson et moi. Nous sommes en discussion depuis 14 mois. Nous avons inscrit les fonds dans le budget, et les programmes sont déjà en cours. Lorsque nous parlons de services de radiographie mobiles offerts aux aînés, des personnes âgées qui vieillissent chez elles, de mesures de prévention des chutes...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Merci, Monsieur le président. Il ne s'agit absolument pas d'utiliser une tragédie comme une arme. Nous faisons notre travail en tant qu'opposition officielle, puisque, depuis six ans, nous revendiquons des fonds additionnels pour les services de santé mentale et de traitement des dépendances et d'autre soutien en matière de logement, mais le gouvernement actuel omet d'octroyer et d'engager les crédits budgétaires nécessaires. Il a... Je ne sais pas. En ce qui concerne le logement, plus de 30 millions de dollars étaient prévus au budget, mais le gouvernement n'a utilisé que 5 millions. Il en va de même pour les services de santé mentale et de traitement des dépendances et pour l'argent laissé sur la table pendant 14 mois alors que nous sommes témoins de tragédies.

En demandant pourquoi le gouvernement actuel n'utilise pas les fonds, je fais mon travail. Tout ce qu'il fait lorsqu'il reçoit de l'argent du gouvernement fédéral, c'est accroître son excédent. Ainsi, j'aimerais bel et bien savoir... Le ministre a dit que les fonds étaient prévus dans le budget. Je veux savoir si les fonds sont prévus dans le budget qui a été déposé la semaine dernière et si une partie des 3,8 milliards de dollars consacrés aux soins de santé sera destinée aux services de santé mentale et au traitement des dépendances dont on a grandement besoin. Cela est-il compris dans les 3,8 milliards de dollars, ou verrons-nous de nouvelles recettes...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le député.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup. Monsieur le président, les parlementaires du côté de l'opposition récupèrent un événement tragique et le politisent, et c'est honteux. C'est honteux.

Monsieur le président, de ce côté-ci, nous savons très bien que nous effectuons des investissements et que nous continuerons à le faire. Les prévisions seront étudiées ici au cours des deux ou trois prochaines semaines. Le vote sur le budget aura lieu la semaine prochaine. J'espère que les parlementaires d'en face l'appuieront. S'ils ne l'appuient pas, ils voteront contre le logement, les services complets, les services de santé mentale et de traitement des dépendances, le personnel infirmier et les médecins. Je pense donc que l'opposition devrait nous faire part de sa position sur le budget, et nous nous mettrons ensuite au travail. Nous pouvons tenir le vote.

Au sujet de la santé mentale et des dépendances, le premier ministre a accompli beaucoup de travail. Nous avons créé un ministère responsable du Logement. Nous avons une nouvelle ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances. Monsieur le président, ce sont ces personnes qui travaillent très fort avec les gens sur le terrain...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Questions orales

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, la question est simple. Nous n'avons pas à attendre jusqu'à l'étude des prévisions budgétaires. La question est simple. Les fonds sont-ils prévus dans le budget qui a été déposé la semaine dernière, oui ou non?

Nous savons que le gouvernement a l'habitude d'accroître ses excédents à l'aide de fonds du gouvernement fédéral. Il y a deux ou trois ans, on a annoncé tout juste avant le dépôt du budget provincial que 40 millions de dollars seraient consacrés à la réduction de l'arriéré des interventions chirurgicales. Ô surprise, les fonds n'étaient pas prévus dans le budget, mais, au troisième trimestre, 40 millions de dollars non affectés avaient été inscrits aux recettes générales, ce qui a fait augmenter l'excédent. Des parties prenantes demandent des investissements considérables dans les soins primaires. Elles ont demandé 70 millions de dollars. Je sais que le réseau Vitalité demande environ 50 millions à lui seul, mais le gouvernement actuel ne prévoit que 20 millions. Un coup d'oeil au budget de l'Assurance-maladie permet de constater qu'il demeure essentiellement inchangé par rapport à l'année dernière. Cela veut dire qu'il n'y a aucune augmentation des fonds prévus pour les consultations de patient, de nouveaux médecins et les soins fournis par des spécialistes. Nous voulons donc savoir si l'augmentation budgétaire de 1,89 \$ par habitant a été financée par le gouvernement fédéral ou si le gouvernement Higgs...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci, Monsieur le président. Le discours du porte-parole de l'opposition est tout simplement... Je ne sais pas par quoi commencer, car les gens d'en face devraient assurément savoir que nous étions, il y a 14 mois, au courant des fonds prévus. Oui, nous les avons inscrits au budget.

L'opposition minimise certains des investissements réalisés : l'accès aux soins primaires, 20 millions de dollars pour élargir la prestation de soins primaires par voie de collaboration, 562 millions pour élargir les services de sage-femme et 2 millions pour moderniser les dossiers électroniques. Monsieur le président, ce sont quelques-unes des mesures qui modernisent le système de soins de santé. Ce sont quelques-unes des mesures auxquelles nous travaillons depuis longtemps et elles donnent des résultats. Nous avons réduit les temps d'attente pour les opérations de la cataracte, nous avons réduit les temps d'attente pour les arthroplasties de la hanche et nous avons réduit les temps d'attente pour les arthroplasties du genou. Monsieur le président, nous réalisons des progrès ici au Nouveau-Brunswick. Le tout est attribuable à des investissements fédéraux, à des investissements provinciaux...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, j'écoute le débat et je pense aux gens qui travaillent à temps plein au salaire minimum et qui n'arrivent pas à payer le loyer, à acheter une maison, à se nourrir, ni à payer leur facture d'électricité.

C'est parce que les mêmes vieilles politiques libérales et conservatrices qui ont été mises en place enrichissent les riches et continuent à appauvrir les pauvres. Il ne s'agit pas d'un problème individuel. Le premier ministre ne parviendra pas à convaincre chaque personne de se sortir d'une mauvaise situation pour se placer dans une autre mauvaise situation. Nous devons examiner la question collectivement. Il s'agit d'un problème collectif et sociétal.

Un autre aspect que nous devons examiner collectivement, c'est celui de rendre nos collectivités plus sûres grâce à la prévention. Les vols de biens personnels sont à la hausse. Les vols de véhicule continuent d'augmenter. Ils ont augmenté de 51 % depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir. Une série de vols ont eu lieu dans ma collectivité. Je veux donc savoir si le ministre de la Sécurité publique s'engagera à rendre le mappage des données liées à la criminalité accessible en temps réel afin que les collectivités puissent...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le député.

L'hon. M. Austin (Fredericton-Grand Lake, ministre de la Sécurité publique, PC) : Merci, Monsieur le président. Nous prenons la criminalité dont nous sommes témoins ici au Nouveau-Brunswick très au sérieux. Il s'agit d'une situation qui touche l'ensemble du Canada. Nous constatons que la criminalité augmente dans toutes les catégories, mais le Nouveau-Brunswick est unique en raison du nombre de crimes commis. Par conséquent, nous avons effectivement investi 20,5 millions de dollars pour le recrutement de 80 nouveaux agents de la GRC qui travailleront à lutter contre la criminalité ici au Nouveau-Brunswick. Ils font un excellent travail. Nous avons observé la criminalité diminuer dernièrement.

En ce qui concerne la sécurité publique, encore une fois, nous adoptons l'approche selon laquelle on peut être ferme à l'égard de la criminalité tout en faisant preuve de compassion envers les personnes qui ont besoin de soins de réadaptation. Nous faisons les deux. En plus de l'investissement de 20,5 millions de dollars dans la GRC, nous investissons aussi 3,6 millions de dollars dans des programmes destinés à tous les détenus incarcérés dans un établissement correctionnel. Voilà qui les mettra sur la bonne voie aux fins de la réduction des taux de récidivisme. Donc, même si les partis de l'opposition et les Verts veulent adopter une approche laxiste en matière de criminalité, nous faisons le contraire. Nous adoptons une approche ferme à l'égard de la criminalité et de la réadaptation.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Le Parti conservateur adopte une approche ferme à l'égard des dépenses. Bien que le ministre aime se féliciter d'être ferme à l'égard de la criminalité, ce que nous constatons, ce sont plus de prisons et de formalités administratives. Cela n'aidera pas à rendre nos collectivités plus sûres au bout du compte. Les gens ont besoin de services de police communautaires. La GRC nous fournit un service horrible dans les régions rurales de l'ensemble de la province. Il faut une heure et demie — une heure et demie — pour répondre aux appels des collectivités comme la mienne et comme celles de bien des personnes qui siègent ici, même de votre côté. Donc, voici ce que je veux savoir : Quand ferez-vous une priorité des services de police communautaires?

Lorsque mon père était dans la GRC à l'époque, je me souviens qu'il était entraîneur de hockey, faisait des présentations dans les écoles et était animateur scout. Des agents de police étaient présents dans nos collectivités. Les agents de police ne sont plus présents dans nos collectivités. Ils se trouvent tous dans un endroit centralisé dans un gros bâtiment quelque part que le ministre continue à...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Austin (Fredericton-Grand Lake, ministre de la Sécurité publique, PC) : Monsieur le président, je pense que, aujourd'hui, les gens du Nouveau-Brunswick verront très clairement le contraste ici. Il y a un parti au pouvoir qui respecte la police, y compris la GRC et le travail acharné que les agents font et le service de qualité qu'ils fournissent, contrairement aux parlementaires du côté de l'opposition, qui semblent moins optimistes à l'égard des services de police et du travail qu'accomplissent les agents de police.

Ce que je peux vous dire, c'est que, en plus d'investir 20,5 millions de dollars dans les services de police, nous avons observé une importante augmentation de la participation communautaire. J'ai visité toutes les régions de la province et j'ai rencontré des représentants de toutes les commissions de services régionaux. La plainte principale que je reçois ne porte pas sur la qualité des services, mais bien sur leur quantité — il n'y a pas assez d'agents. Voilà pourquoi le gouvernement a investi considérablement dans la GRC, et c'est pourquoi le gouvernement et le ministère ont investi considérablement dans les services de police municipaux afin de repousser les limites. Nous adopterons une approche ferme à l'égard de la criminalité, et nous ferons en sorte que, lorsque les gens sont sous notre responsabilité, nous leur donnions tous les outils possibles pour les mettre sur la bonne voie pour que...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Nous avons établi que, pour cette année, le budget de la santé

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

équivalait à peine à 1,89 \$ de plus par personne du Nouveau-Brunswick pour nos soins de santé, et ce, alors que l'on prévoit maintenant que plus de 120 000 personnes du Nouveau-Brunswick n'auront pas de médecin de famille cette année. Le budget de l'Assurance-maladie semble avoir augmenté juste assez pour couvrir les engagements contractuels.

Je veux bien comprendre la situation, Monsieur le ministre. Vous n'avez prévu dans le budget aucun coût visant une augmentation nette de nouveaux médecins. Vous n'avez pas prévu dans le budget les coûts liés à la dotation en personnel de postes actuellement vacants. J'aimerais savoir combien de ces postes sont toujours vacants. Les chiffres indiquent que nous n'avons prévu aucune augmentation du nombre de consultations de patient, du nombre d'interventions chirurgicales, ni des soins fournis par des spécialistes.

Auriez-vous l'obligeance d'expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick, compte tenu de la croissance de notre population dont vous vous vantez d'être responsable et de l'absence d'augmentation du budget de l'Assurance-maladie, comment nous gérerons un plus grand nombre de consultations de patient? Comment recruterons-nous plus de médecins et augmenterons-nous le nombre d'interventions chirurgicales et le nombre de spécialistes? Il s'agit d'un engagement que le budget...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la chef.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, la chef de l'opposition a tort — tout à fait tort — presque au point de ne pas pouvoir poser les questions ici à l'Assemblée législative. Je vais vous dire une chose, je suis sérieux, Monsieur le président. Je suis sérieux. Les parlementaires du côté de l'opposition se sont servis d'un événement tragique qui est survenu à Saint John et l'ont politisé. Ils l'ont utilisé comme arme politique. Maintenant, ils font des déclarations qui sont inexactes.

Monsieur le président, lorsque l'on examine le budget et que l'on voit que 70 millions de dollars sont prévus pour atténuer les pressions qui s'exercent sur notre système de soins de santé et pour aider à le stabiliser, on constate que la somme est destinée à des services additionnels. Elle vise à compenser le coût de l'inflation. En ce qui concerne les médecins et le personnel infirmier, un certain nombre d'ETP sont vacants. Ainsi, même dans le cadre du budget actuel, les postes en question doivent être dotés avant que nous les ajoutions au budget. Lorsque nous arriverons au point où nous aurons plus de médecins que d'ETP, je me rendrai alors au ministère des Finances pour demander plus d'argent.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, beaucoup trop de personnes du Nouveau-Brunswick attendent d'être prises en charge par un membre du personnel infirmier praticien ou par un médecin



Questions orales

de famille, et, à l'heure actuelle, la liste ne cesse de s'allonger. En janvier dernier, Lien Santé NB nous a indiqué que 76 000 personnes du Nouveau-Brunswick étaient en attente d'un médecin ou d'un membre du personnel infirmier praticien. La semaine dernière, le nombre de personnes du Nouveau-Brunswick qui n'avaient pas de médecin de famille ni d'infirmière praticienne et n'étaient pas non plus prises en charge par une clinique est passé à plus de 90 000.

[Original]

À ce rythme, nous pourrions dépasser le cap des 120 000 personnes sur cette liste avant la fin de l'année. Les diplômés ne choisissent pas le système actuel de médecine familiale du gouvernement.

[Traduction]

Des membres expérimentés du corps médical et du personnel infirmier praticien plient bagage parce que le modèle ne fonctionne tout simplement plus. La situation exige des mesures immédiates. Elle exige un engagement et un leadership de la part des dirigeants. Monsieur le premier ministre, auriez-vous l'obligeance de vous adresser aux 90 000 personnes concernées au Nouveau-Brunswick et de leur dire combien de temps encore elles devront s'attendre à patienter avant que quelqu'un se soucie d'elles?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question, et merci, Monsieur le président. Le fait est que nous devons procéder différemment pour ce qui est des soins de santé dans la province. Le fait est que trois nouveaux médecins peuvent remplacer un vieux médecin parce que la charge de patients est très différente. L'accès aux soins primaires prend diverses formes, qu'il s'agisse de la prestation assurée par le personnel infirmier praticien, des pharmaciens ou de façon virtuelle. Pour utiliser le même vieil argument, alors que nous avons plus de médecins par habitant qu'à peu près toutes les provinces, voir toutes les provinces, du pays...

Nous devons trouver une meilleure façon de tirer parti des médecins de famille. Nous devons trouver une meilleure façon d'assurer la prestation des soins de santé. Plus important encore, Monsieur le président, nous devons trouver une façon pour Vitalité et Horizon de travailler ensemble, de bâtir notre réseau de santé ensemble et de fournir des services aux gens, peu importe où ils se trouvent dans la province. Si on ne peut obtenir les soins ici à Fredericton, on peut peut-être les obtenir à Bathurst. On peut peut-être les obtenir à l'hôpital Dumont ou à l'hôpital général.

Monsieur le président, si nous continuons à prétendre que nous pouvons nous isoler les uns les autres dans nos fonctions, nous limiterons notre capacité de fournir les meilleurs services aux gens de la province.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Nous sommes d'accord — nous devons procéder différemment pour ce qui est des soins de santé. Une chose rare s'est produite à l'Assemblée législative, car nous sommes tous d'accord. Les trois partis, les sociétés médicales à l'externe, les syndicats représentant le personnel infirmier, les chercheurs et les patients sont tous d'accord pour dire que les équipes de soins en collaboration constituent l'approche à adopter. La question suivante se pose : Pourquoi le gouvernement n'agit-il pas à la vitesse de la lumière dans un domaine où nous sommes tous d'accord?

En 2022, le premier ministre s'est engagé à faire progresser l'établissement de cliniques axées sur le modèle en question à quatre endroits : dans le comté de Charlotte, à Dalhousie, à Sussex et à Fredericton. Maintenant, on nous dit qu'il faudra attendre au moins jusqu'en 2025 avant qu'une de ces cliniques ne soit établie. Le budget de l'année dernière prévoyait 10 millions de dollars pour ces cliniques. Où l'argent est-il passé?

Cette année, les prévisions budgétaires du Réseau de santé Horizon et de Vitalité dépassent 70 millions de dollars lorsqu'elles sont mises en commun, et le premier ministre n'a prévu un financement que de 20 millions de dollars. Nous dirait-il pourquoi il choisit de n'appuyer qu'environ un quart des besoins quant aux soins de santé dont il veut assurer la prestation différemment? Quels services les fonds permettront-ils de payer? Combien de cliniques?

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, pouvez-vous vous imaginer... La façon dont la chef de l'opposition parle semble indiquer que la seule façon d'obtenir de meilleurs soins de santé, c'est de tenter de consacrer plus d'argent au système. Tous les gouvernements l'ont fait. Nous investissons 1 milliard de dollars de plus dans les soins de santé que lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. Il s'agit d'un milliard de plus par année et d'un budget qui s'élève à 3,8 milliards de dollars. Cette année, notre budget s'élève maintenant à 214 millions de plus que l'année dernière.

Bien que nous puissions parler de toutes les nuances, la véritable amélioration porte sur notre façon différente de gérer les soins de santé. Comment pouvons-nous établir un meilleur système où nous travaillerons en collaboration? Ce que je veux, c'est que la chef de l'opposition réponde à une question. Convient-elle que nos deux réseaux de santé devraient travailler en collaboration, tant en français qu'en anglais, pour assurer une meilleure prestation des soins de santé pour les gens de la province? En convient-elle, ou convient-elle que nous devrions simplement continuer à travailler en vase clos?

Monsieur le président, il y a une façon d'assurer une meilleure prestation des soins de santé. La prestation des soins primaires sera assurée de façon très, très différente dans



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

l'avenir. Voilà pourquoi nous investissons de l'argent dans MaSantéNB, et nous investissons de l'argent dans tout un nouveau...

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : La période des questions est terminée.